

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Décision n° 15013 du 20 mars 2020
portant nomination au grade de maréchal des logis
du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR : INTJ2007687S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié, relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 6615/GEND/EG ROCHEFORT/DAF/BGP/SEF du 1^{er} février 2019 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 9317/GEND/EG ROCHEFORT/DF/CNF-CSTAGN du 14 février 2020 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale – spécialité « administration et gestion du personnel »,

Décide :

Article 1^{er}

La brigadière-chef de la spécialité « administration et gestion du personnel », dont le nom figure ci-après, est nommée à compter du 1^{er} mars 2020 au grade de maréchal des logis :

Kassimi, Hajar

NIGEND : 310 871

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 mars 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
L. Le Gentil